

**INFO-SECTE/INFO-CULT**

**ÉTATS FINANCIERS**

**LE 31 MARS 2013**

**INFO-SECTE/INFO-CULT**  
**Au 31 mars 2013**

**Table des Matières**

Rapport de Mission d'Examen.....	1
État de la Situation Financière.....	2
État de L'Évolution des Soldes de Fonds .....	3
État des Revenus et des Dépenses .....	4
État des Flux de Trésorerie .....	5
Notes Complémentaires .....	6-8

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

### Aux Administrateurs d'**Info-Secte / Info-Cult**

Nous avons procédé à l'examen de l'état de la situation financière d'**Info-Secte / Info-Cult** au 31 mars 2013 ainsi que les états de l'évolution des soldes de fonds, états des revenus et des dépenses et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements fournis par la société.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateurs sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous attirons l'attention sur la Note 2 des états financiers qui indique que d'**Info-Secte/Info Cult** a adopté les normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1 avril 2012 et que sa date de transition était le 1 avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris l'état de la situation financière au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011, et les états de l'évolution des soldes de fonds, des revenus et des dépenses et des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes.

*Stein Jacobs Krolik*<sup>1</sup>

Montréal, Québec  
Le 13 mai 2013

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no. A101176

**INFO-SECTE/INFO-CULT**

(Constitué en vertu de la loi du Québec)

**Au 31 mars 2013****ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

(Non-vérifié)

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1 avril 2011 \$
<b>ACTIFS</b>			
<b>Court Terme</b>			
Encaisse	16,065	8,573	9,930
Comptes clients	1,627	1,105	733
Charges payées d'avance	642	626	3,059
	<b>18,334</b>	<b>10,304</b>	<b>13,722</b>
<b>Immobilisations</b>			
Mobilier et équipement - au coût	15,376	15,376	15,376
Amortissement cumulé	12,674	11,999	11,155
	<b>2,702</b>	<b>3,377</b>	<b>4,221</b>
	<b>21,036</b>	<b>13,681</b>	<b>17,943</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Court Terme</b>			
Comptes fournisseurs et frais courus	3,468	3,835	2,154
Revenus reportés (Note 4)	14,690	9,690	9,578
	<b>18,158</b>	<b>13,525</b>	<b>11,732</b>
<b>AVOIR</b>			
Soldes de Fonds	2,878	156	6,211
	<b>21,036</b>	<b>13,681</b>	<b>17,943</b>

Voir notes complémentaires

**APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

Administrateur

Administrateur

**INFO-SECTE/INFO-CULT**  
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS** (Non-vérifié)

	2013	2012
	\$	\$
<b>SOLDE - AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	<b>156</b>	6,211
Surplus (déficiency) des revenus sur les dépenses	<b>2,722</b>	(6,055)
<b>SOLDE - À LA FIN DE L'ANNÉE</b>	<b>2,878</b>	156

Voir notes complémentaires

**INFO-SECTE/INFO-CULT**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013**

**ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

(Non-vérifié)

	2013	2012
	\$	\$
<b>REVENUS</b>		
Dons	14,961	15,274
Assistance gouvernementale	54,756	51,936
Consultations, conférences et honoraires	738	810
Conférence	6,606	-
Autres	860	26
	<b>77,921</b>	<b>68,046</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Livres et abonnements	204	197
Levée de fonds	171	101
Chauffage et électricité	771	653
Assurances et taxes	2,275	2,068
Entretien et fournitures de bureau	1,673	1,181
Timbres	365	608
Honoraires professionnelles	3,820	6,038
Relations publique	5,829	828
Loyer	10,084	9,470
Salaires	40,000	40,000
Téléphone	2,140	2,148
Frais de déplacement	2,655	5,523
Bénéfices marginaux	4,537	4,442
Amortissement des immobilisations	675	844
	<b>75,199</b>	<b>74,101</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIENCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>2,722</b>	<b>(6,055)</b>

Voir notes complémentaires

**INFO-SECTE/INFO-CULT**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE** (Non-vérifié)

	2013 \$	2012 \$
<b>TRÉSORERIE PROVENANT DE (UTILISÉ POUR) :</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Surplus (déficiency) des revenus sur les dépenses	2,722	(6,055)
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations	675	844
	<b>3,397</b>	<b>(5,211)</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<b>4,095</b>	<b>3,854</b>
	<b>7,492</b>	<b>(1,357)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE TRÉSORERIE</b>	<b>7,492</b>	<b>(1,357)</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>8,573</b>	<b>9,930</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>16,065</b>	<b>8,573</b>

Voir notes complémentaires

## **1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME**

Info-Secte/info-Cult est un organisme sans but lucratif (NCOSBL) fondé en 1980 et est situé à Montréal, Québec, Canada. L'organisme offre de l'aide et de l'information sur les sectes, les nouveaux mouvements religieux et les groupes et sujets connexes.

## **2. ADOPTION DES NORMES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF**

Le 1 avril 2012, l'organisme a adopté les normes de l'institut Canadien des comptables agréés-référentiel comptable. L'organisme a choisi d'appliquer le nouveau référentiel:

Les normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III. Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les NCOSBL et les dispositions prévues au chapitre 1501 - application initiale des NCOSBL aux premiers adoptants. Chapitre 1501 prévoit les exemptions d'application de certaines dispositions des normes et les exceptions à l'application rétrospectives de certaines dispositions des normes. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013, ainsi que les informations comparatives de l'exercice terminé 31 mars 2012 et l'état de la situation financière d'ouverture au 1 avril 2011 ont été élaborés en fonction de la note principales conventions comptables aux états financiers.

L'adoption des NCOSBL de la Partie III de l'ICCA n'a eu aucun impact sur les actifs, passifs, l'évolution des soldes de fonds, des revenus et des dépenses et des flux de trésorerie.

L'organisme a choisi de se prévaloir des exemptions suivantes permise au chapitre 1501 – application initiale des normes relative aux premiers adoptants comme suit :

- Un organisme qui adopte les normes applique prospectivement les règles de décomptabilisation énoncées dans le chapitre 3856, Instruments Financiers, aux opérations réalisées à compter de la date de transition aux normes comptable pour les organismes sans but lucratif. Si un organisme qui adopte les normes a décomptabilisé des actifs financiers ou passifs financiers non dérivés en vertu du référentiel comptable antérieur, il ne peut pas les comptabiliser selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif. L'application de cette exception n'a eu aucun impact sur les actifs, passifs, l'évolution des soldes de fonds, des revenus et des dépenses et des flux de trésorerie.

L'application rétrospective des NCOSBL n'a eu aucun impact sur l'état de sa situation financière au 1 avril 2011 (date de transition) y compris les états financiers au 31 mars 2012.

## **3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif et inclus les principales conventions comptables suivantes:

### **Immobilisations**

Le mobilier et équipement est amorti selon la méthode dégressive au taux de 20% par année.



**3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)**

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et hypothèses qui affectent les montants d'actifs et passifs présentés et la présentation d'actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants des produits et dépenses présentés pour l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et lorsque des ajustements deviennent nécessaires, ceux-ci sont comptabilisés dans les résultats de la période dans laquelle ils deviennent connus.

**Services Contribués**

L'organisme ne pourrait continuer de performer ses activités administratives sans les services de plusieurs bénévoles qui consacrent un nombre considérable d'heures. Les services contribués ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**Comptabilisation des revenus**

Les revenus sont constatés dans l'année reçu ou recevable lorsque le montant à recevoir est raisonnablement assuré d'être reçu.

Certains revenus pour des projets spéciaux ont été reportés à des années futures et seront comptabilisés dans les exercices lorsque les dépenses du projet seront encourues.

**Instruments Financiers**

*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les revenus et dépenses.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et des revenus reportés.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé dans les revenus et dépenses. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée dans le revenus et dépenses

*Coût de transaction*

L'entité comptabilise ses coûts de transactions dans les revenus et dépenses de l'exercice ou ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

(Non-vérifié)

**4. REVENUS REPORTÉS**

L'évolution des revenus reportés est comme suit:

	<b>2013</b>	2012
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Solde – au début de l'année</b>	<b>9,690</b>	9,578
Revenus reportés	<b>6,000</b>	1,000
Revenus constatés	<b>(1,000)</b>	(888)
<b>Solde – à la fin de l'année</b>	<b>14,690</b>	9,690

**5. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'Organisme est engagé en vertu d'un bail pour la location d'un local et certains coûts d'exploitation pour lesquels la société est responsable. Le montant minimal de loyer excluant certains coûts d'exploitation est de 745\$ par mois. Le bail courant expire au 31 Août 2013. L'Organisme prévoit de signer une extension de bail pour une année additionnelle au local actuel.

**6. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme est exposée à divers risques à travers ses instruments financiers. L'analyse qui suit fournit une mesure des risques à la date du bilan.

**Risque de crédit**

Les instruments financiers qui pourraient exposer l'organisme à des concentrations de risque de crédit consistent principalement en des comptes clients et des engagements à recevoir.

La concentration du risque de crédit à l'égard des comptes clients et des engagements à recevoir est limitée en raison des termes de collection raisonnablement courts des contributeurs. Au 31 Mars 2013, l'organisme n'avait pas de concentration significative du risque de crédit.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposée à ce risque principalement en regard de ses comptes fournisseurs et frais courus et de ses revenus reportés.

**7. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL**

L'objectif de l'organisme est de poursuivre son exploitation afin de continuer à fournir un rendement en activité, afin d'offrir les services aux membres et de bénéficiers aux autres parties intéressées.

L'organisme à d'exigences concernant son capital auxquels il est soumis en vertu de règles extérieurs comme mentionné. L'organisme s'est conformé aux exigences de gestion du capital.